

# Parcours appareilleur

## Public Concerné

Personnes devant effectuer des manutentions complexes, notamment

## Pré Requis

Avoir 18 ans révolus. Etre médicalement apte.

## Objectifs

Objectif de l'encadrement : Former des appareilleurs afin d'assurer l'organisation et la conduite d'une opération de levage en prenant en compte les risques liés à l'environnement de travail.

A la fin de cette formation, le stagiaire sera capable d'appliquer les règles de sécurité liées à la fonction d'appareilleur. Etre capable de déplacer des charges en espace restreint et en utilisant les différents moyens de manutention mis à disposition (palans, élingues...).

Réaliser ces manutentions en sécurité.

Habilitation électrique H0B0 :

Etre capable d'exercer en sécurité des opérations d'ordre non électrique dans des zones d'environnement électrique. Acquérir une

## Programme

Notions de calcul : poids du corps (définition, mesures, poids volumique...).

Notions de mécanique appliquée : centre de gravité (surface plane, volumes homogènes, hétérogènes)

forces (dynamomètre, changement de direction, forces concourantes...), forces parallèles

relation entre les angles des élingues et les tensions qu'elles subissent dans les élingages à deux brins. Remarques sur les tensions des élingues dans les élingages à quatre brins

règles pour incliner une charge horizontale ou pour rendre horizontale une charge inclinée

Technologie : câbles métalliques (toron, aussière, grelin...). Elingues en câbles métalliques (erse, pentoire, cosse...). Elingues en chaîne (calibre, charge de sécurité...). Cordages. Précautions à prendre pour l'utilisation des élingues et comment disposer les brins des élingages comportant des points faibles. Matériels de manutention et précautions à prendre pour leur utilisation (palonniers, manilles...).

Machines utilisées par les appareilleurs et précautions à prendre pour leur utilisation (poulie, treuil...). Equilibre et stabilité des charges manutention au sol des fardeaux.

Récapitulation des principales règles et mesures de sécurité à prendre dans les travaux de manutention

Responsabilités : de l'élingueur, du chef de manœuvre.

Inspection commune préalable du chantier.

Réglementation applicable. Examen d'adéquation (réalisation et formalisation).

Établissement ou participation à l'établissement du Plan de prévention, consignes de sécurité, communication de son contenu.

Risques liés aux opérations de levage et de manutention, analyse des risques.

Caractéristiques des charges manutentionnées (Poids, tare, points d'accrochage, centre de gravité, forme...). Contrôle réglementaire des engins de levage et des appareils de manutention. Limites météorologiques et environnementales (vent, sol, lignes électriques, espaces restreints, distance de sécurité,...).

Calcul des pressions au sol. Lecture et compréhension des abaques de levage.

Mode de communication avec le grutier.

Gestes de commandement. Règles d'élingage. Balisage de chantier. Plan de levage (levage à 1 ou 2 grues).

Opération de début et de fin de poste.

Habilitation H0B0 exécutant. Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations. Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure. Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels. Zones d'environnement et leurs limites.

Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation. Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations.

Protection collective : mesures, équipements et signalisation. Equipements de travail utilisés : risques et mise en œuvre.

Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques.

Travail en hauteur :

Sensibilisation aux risques de chutes de hauteur : la chute ses conséquences, physiologiques, professionnelles, personnelles, physiques. Statistiques des chutes de hauteur. Analyse des risques spécifiques du travail en hauteur.

Les éléments de la protection collective contre les chutes de hauteur : description, normalisation, conditions d'utilisation. Les garde-corps, les filets, les nacelles, les

## Moyens pédagogiques

Méthode active permettant la participation du stagiaire. Alternance d'exposés et d'exercices pratiques. Les travaux pratiques sont réalisés directement par les stagiaires, après présentation ou démonstration

échafaudages.

Les éléments de la protection individuelle contre les chutes de hauteur : description, normalisation, conditions d'utilisation. Les harnais, les ancrages, les liaisons antichute, le système d'arrêt des chutes.

Le décret 2004-924 du 1er septembre 2004 relatif à l'utilisation des équipements de travail mis à disposition pour des travaux temporaires en hauteur.

Gestes et postures :

Décrire sa situation de travail et caractériser la place de l'activité physique combinée aux activités perceptives et mentales.

Appréhender l'importance des dommages liés à l'activité physique en milieu professionnel (accidents du travail et atteintes à la santé) et les enjeux humains et économiques.

Repérer les situations dangereuses et évaluer les risques liés à l'activité physique en milieu professionnel, en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain.

Identifier les éléments qui déterminent l'activité physique en situation de travail.

Proposer des améliorations susceptibles d'éviter ou de réduire les risques liés à l'activité physique ou alerter sa hiérarchie des risques encourus.

Limiter les risques liés à la manutention manuelle occasionnelle de charges en appliquant les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort.

**PRATIQUE**

Éléments utilisés : tuyauterie, vannes, moteurs, gaines de ventilation, tableaux électriques, bouteilles d'air, pompes, tôles...

Évaluation des masses. Centre de gravité

pince à tôle (contrôle CMU) les dangers et interdictions. Elingage des différentes pièces

retournement de charge. Anneaux (filets). Angles de travail. Calcul d'angles avec divers exemples

chemin de palans. Sécurité pendant la manoeuvre (balisage).

## Modalités d'évaluation

Contrôle des connaissances et savoir-faire de chaque stagiaire avec tests théoriques et pratiques.

Attestation de formation. A l'issue de la formation est remis un bilan stagiaire et une évaluation du formateur. Feuilles d'émargement.

### Durée

**35.00** Heures      **5** Jours

### Effectif

De 2 à 8 Personnes



**Contactez-nous !**

**Sylviane PONGETTI**

**Mail : [client@lesclesdelaformation.com](mailto:client@lesclesdelaformation.com)**

**Les clés de la Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 93.13.13406.13**